

L'agglomération expérimente la télérelève des compteurs d'eau

- Eau et assainissement
- Mis à jour le lundi 16 juin 2025

Dans le cadre de sa politique de gestion durable de la ressource en eau, l'agglomération lance une expérimentation innovante : la télérelève des compteurs d'eau sur dix communes du territoire. Objectif : mieux suivre les habitudes de consommation d'eau et renforcer la lutte contre le gaspillage d'une ressource précieuse.

De juin 2025 à décembre 2026, 18500 compteurs seront équipés de modules de télérelève dans les dix communes suivantes :

Plougoumelen, Île d'Arz, Ile-aux-Moines, Le Bono, Ploeren, Arradon, Baden, Larmor-Baden, Plaudren et Colpo.

La télérelève, comment ça marche ?

La télérelève permet de relever les index des compteurs connectés à distance, sans intervention à domicile. Chaque compteur est équipé d'un module radio qui enregistre en continu la consommation d'eau du foyer. Ces données sont transmises aux équipes de l'exploitant SAUR, via un réseau de passerelles relais.

Les modules émettent quatre fois par jour, pendant moins d'une seconde à chaque fois. Leur puissance d'émission est inférieure à celle d'un téléphone portable.

Pourquoi tout le monde y gagne ?

La télérelève des compteurs d'eau présente des bénéfices pour les usagers et pour l'environnement :

- **Détection rapide des fuites** : les données en temps réel permettent d'identifier rapidement les anomalies et de limiter les pertes d'eau.
- **Maîtrise et réduction de la consommation d'eau** : chaque usager peut suivre sa consommation, la comparer à la moyenne et l'ajuster.
- **Réduction des émissions de CO2** : la relève à distance évite les déplacements des agents de la SAUR, réduisant ainsi l'empreinte carbone.

Comment se passe l'installation des compteurs connectés ?

Les compteurs seront installés à partir de ce mois de juin 2025 et jusqu'à fin 2026, selon le calendrier déjà établi : Plougoumelen (juin 2025), Île d'Arz (août 2025), Île-aux-Moines (sept 2025), Le Bono (oct/nov 2025), Ploeren (à compter de décembre 2025), Arradon (2026), Baden (2026), Larmor-Baden (2026), Plaudren (2026) et Colpo (2026).

Aucune démarche n'est nécessaire de la part des usagers qui seront contactés par mail ou par courrier, avant l'intervention des agents de la SAUR eau à leur domicile.

Le temps d'installation à domicile dure moins d'1 heure en moyenne.

Pour l'équipement ou pour l'installation : aucun frais ne sera facturé.

Pour toute question sur la télérelève et ses bénéfices, contacter la Saur, par téléphone au 02 97 53 80 92